



Jeanne D'arc

«L'Histoire Silencieuse Revisitée»

Introduction:

Le mystère de Jeanne d'Arc évoque un peu celui de Jésus ; en effet, que Jésus ait été le Messie rédempteur envoyé par Dieu ou l'illuminé purement charnel de Renan ne change rien au comportement terrestre qui fut le sien ni aux effets historiques du message qu'il a laissé.

Toutes proportions gardées, il en est de même pour Jeanne. Mais pour les historiens le vrai problème n'est pas là : Ce qui importe, c'est de savoir si Jeanne était réellement la fille de paysans lorrains.

" Si nous faisons abstraction de la divinité du Christ, nous trouverons une grande analogie entre ces deux caractères si nous les comparons à un point de vue purement humain. Tous les deux appartenaient à la classe humble et laborieuse : tous les deux affirmaient et accomplissaient une mission. Tous les deux subirent le martyre quand ils étaient encore jeunes. Tous les deux furent acclamés par le peuple et trahis et méprisés des grands. Ils inspirèrent la haine la plus vive à l'Eglise de leur temps dont les grands prêtres complotèrent la mort de l'un et de l'autre. Enfin tous deux s'exprimèrent en phrases claires et simples, fortes et concises.

" La mission de Jeanne était apparemment guerrière, mais en réalité elle eut pour résultat de mettre fin à un siècle de guerre. Son amour et sa charité étaient si immenses qu'ils n'ont de comparables que les paroles de celui qui, sur la croix, pria pour ses bourreaux. " The Mystery of Joan of Arc Arthur Conan Doyle 1924

Toutes proportions gardées, il en est de même pour Jeanne. Mais pour les historiens le vrai problème n'est pas là : Ce qui importe, c'est de savoir si Jeanne était réellement la fille de paysans lorrains.

Que Dieu l'ait choisie pour lui confier une "Mission" ou que ce soit un fruit de son imagination, cela n'intéresse au fond que l'Église.

Si sa véritable filiation est autre, voilà qui concerne les historiens et en particulier les universitaires qui ont la lourde responsabilité de rédiger les manuels scolaires d'Histoire de France.

De nombreux travaux publiés depuis ont projeté sur le problème de la filiation de la Pucelle un jour nouveau qui détruit la légende de la bergerette et conduit irrésistiblement à croire que Jacques d'Arc et son épouse Isabelle Romée n'étaient que les parents nourriciers de l'héroïne.

En face de "l'histoire officielle" s'est dressée une thèse, sur laquelle les dictionnaires, les encyclopédies, l'enseignement et les médias seraient réputés "faire silence"...ce que nous appellerons la « Théorie de l'Histoire Silencieuse. »

La «Thèse Classique»

La thèse que l'on dira "classique", qui est connue de tous et enseignée par les manuels, peut être ainsi résumée de la façon suivante. Jeanne naît en 1412, dans le village de Domrémy, sur les bords de Meuse. Ses parents, Jacques d'Arc et Isabelle Romée sont laboureurs.

A 13 ans, l'enfant entend des voix, qui lui demandent d'aller trouver le Dauphin avec pour mission de sauver la France de l'emprise étrangère. En janvier 1429, après une tentative infructueuse, elle réussit à convaincre le capitaine de Vaucouleurs, Robert de Baudricourt, de la conduire auprès du roi. Après un étrange entretien avec celui-ci, la jeune fille se rend dans la ville d'Orléans, qui représente un des derniers bastion pro-Français en territoire anglais. Elle y contraint les armées ennemies à lever le siège, puis emmène le "gentil Dauphin" à Reims. Le 17 juillet 1429, celui-ci s'y fait sacrer, ce qui rend sa légitimité incontestable. Désormais le roi ne s'en occupe plus et elle tente des coups de force en solitaire. En 1430, devant Compiègne, la jeune héroïne tombe aux mains des Bourguignons qui la livrent aux Anglais contre rançon. Elle est jugé à Rouen par l'évêque Cauchon, condamnée comme "relapse", ce qui lui vaut, dès le lendemain du verdict, le 30 mai 1431, d'être brûlée vive sur la place du Vieux-Marché. Elle sera réhabilitée en 1456, béatifiée en 1909, canonisée par Benoît XV, le 9 mai 1920.

Avec l'assentiment des historiens, allant de la gauche communiste à la droite royaliste, les Français ont vibré aux accents de cette épopée formidable, sans remettre en cause, voix à part, les données essentielles.

«L'Histoire Silencieuse»

Pourtant il existe une histoire silencieuse recouvrant deux courants.

La somme de tant d'arguments convergents devraient rendre groggy le plus sceptique des rationalistes. On le serait à moins : tout semble se tenir. Tous les faits s'éclairent et semblent, pour une fois, s'enchaîner logiquement.

Mais pourtant, de ce bel édifice, de ces déductions si fines... rien ne subsistera, après confrontation avec les faits.

Le premier en date fut essentiellement animé par Jean Jacoby, Édouard Schneider et Jean Bosler. Pour eux, Jeanne n'était pas la fille de Jacques d'Arc et d'Isabelle Romée; par sa naissance, elle appartenait à la Maison d'Orléans, ce qui expliquerait son statut, sa connaissance de la Cour et du monde des armes.

Le second, lancé par Jean Grimod, reprend l'argumentation précédente et lui donne un prolongement. Partant du fait que, princesse royale, Jeanne n'aurait pu être brûlée à Rouen, cet auteur assure qu'on la fit évader et précise qu'on retrouve sa trace quelques années plus tard, mariée à un chevalier lorrain, sous le nom de Jeanne des Armoises. (Jean de St Jean, André Guérin, Gérard Pesme, David-Darnac, Pierre de Sermoise, Florence Maquet, Robert Ambelain, Etienne Weil-Reynal ou encore André Bricquet ; Yann Grandeau).

Sur quoi les uns et les autres fondent-ils leur démonstration ? Sur une série de faits apparemment troublants, qui, à les en croire, forment un "faisceau de présomptions" difficilement contestable. Mettons ces différentes avances et comparons.

Comparaison de la théorie de l'histoire silencieuse et tentatives de réponses objectives.

1 Un Etat Civil bien Suspect... Théorie de l'Histoire Silencieuse.	Un Etat Civil bien Suspect... Réponse Objective.
<p>Tout d'abord, de son vivant, Jeanne n'a jamais porté le nom "d'Arc". "Personne, de son temps, ne l'a nommée : Jeanne d'Arc ; nom pastiche, fabrication tardive...", écrit Henri Guillemin.</p> <p>"Lors de son procès de Rouen », précise A. Brisset, on lui demande intentionnellement son nom et son surnom. Elle ne donne ni l'un ni l'autre. Elle déclare s'appeler Jehanne en France et Jehannette à Domrémy : ce sont là des prénoms (...).</p> <p>Toutes lettres de Jehanne, sans exception, commencent ainsi "Moi, Jehanne la Pucelle". Il faut noter une même absence au procès de réhabilitation en 1456. N'est-ce pas curieux ?</p> <p>Pour quelles obscures raisons Jeanne elle-même, son entourage et ses juges chercheraient-ils à taire le véritable nom de la Pucelle ?</p>	<p>Il est parfaitement exact que Jeanne n'ait pas porté le nom "d'Arc" de son vivant.</p> <p>Mais c'est pour une raison fort simple. A son époque, la coutume veut que l'on accole à son prénom le nom du lieu de résidence ou d'origine (Jehannette de Domrémy, par exemple), ou encore un surnom qui évoque une activité particulière (la mère de Jeanne s'appelait Romée, en raison d'un pèlerinage qu'elle avait effectué en la ville de Rome).</p> <p>De plus, dans le royaume de France, il faudra attendre le XVIIe siècle pour que les femmes portent le nom de leur mari et les filles celui de leur père. Au XVe siècle, rien de définitif n'a encore été décidé par les autorités et chaque village a ses coutumes.</p> <p>Contrairement à ce pourrait être avancé, Jeanne ne cherche pas un seul instant à cacher ses origines. Le 21 février 1431, elle confie au juge, sous serment et sans le moindre embarras, qu'elle est née au village de Domrémy, ajoutant que son père "s'appelle Jacques d'Arc et (sa) mère Isabelle."</p> <p>Enfin sur les documents de l'époque, le nom est orthographié de diverses manières. Sa forme « d'Arc », que la tradition a retenue n'apparaîtra en réalité qu'au XVIe siècle ; au siècle précédent, celui de Jeanne, on écrivait en un seul mot Dare, ou Day, ou Darques, ou Dari et parfois même Tari. Dans l'écriture gothique de cette époque, il est assez difficile de distinguer la lettre e de la lettre i.</p> <p>Ces divergences n'ont rien d'extraordinaire, car, pour la plupart des contemporains de Jeanne, on trouve des orthographes différentes, même sous la plume d'un même chroniqueur.</p> <p>D'autre part, le d séparé d'une voyelle par une apostrophe n'était pas employé au xve</p>

	<p>siècle. (C'est ainsi que, par exemple, sur les documents de l'époque concernant l'écuyer de Jeanne ; on lit toujours Daulon et non d'Aulon.)</p> <p>La particule de n'impliquait alors aucune signification nobiliaire et indiquait seulement la localité d'origine de la famille.</p>
<p>2 La Date Incertaine de Naissance de Jeanne Théorie de l'Histoire Silencieuse.</p>	<p>2 La Date Incertaine de Naissance de Jeanne Réponse Objective.</p>
<p>« Jeanne, elle même, est très réservée sur cette question », assure J. Jacoby; à son procès elle déclare qu'elle a 19 ans ou environ, à ce qu'elle croit (ce qui la ferait naître en 1412, comme la thèse "classique" le soutient).</p> <p>Voici une réponse bien vague (...). Or, poursuit ce dernier, il n'existe aucun document concernant la naissance de Jeanne...".</p> <p>Il faut donc, pour davantage de précision, s'en remettre aux témoignages qui ont été recueillis lors des procès de 1431 et 1456.</p>	<p>Si Jeanne ne donne pas son âge avec la précision d'une administrée modèle, il n'y faut pas chercher quelque malice : c'est tout simplement qu'elle l'ignore avec exactitude, comme toutes les personnes de son temps.</p> <p>Quiconque a eu un jour accès aux archives médiévales sait combien les âges et les précisions de cet ordre demeurent incertains pour cette période, où les registres de baptêmes ou d'état civil ne sont tenus qu'exceptionnellement.</p> <p>Et si l'on se réfère au cas d'Hauviette de Sionne, qui a 45 ans en 1456, que lit-on ? "Bien souvent, j'ai été avec Jehanne chez son père (...). Jehanne était plus âgée que moi de trois ou quatre ans."</p> <p>Comme Hauviette est née en 1411(semble t'il), cela fait naître Jehanne "en 1407-1408" et non en 1412.</p> <p>Affirmer qu'Hauviette de Sionne a 45 ans en 1456 au vue du flou énoncées si dessus en ce qui concerne les registres d'état civil, comment peut on être si sur...</p> <p>Est-ce d'ailleurs par pur hasard que le témoignage de cette Hauviette est si souvent invoqué? Sans doute pas, car les 115 autres dépositions et notamment celles des parrains et marraines de l'accusée (celles et ceux qui l'ont donc portée sur les fonds baptismaux) confirment unanimement l'âge donné par "l'histoire officielle".</p>
<p>Un autre témoignage, extérieur aux procès, viendrait confirmer cette datation : celui de Béroalde de Verville.</p> <p>Ainsi pour G. Pesme "on ne peut discuter ni mettre en doute le témoignage de la dame Béroal de de Verville qui raconte</p>	<p>Il y aurait encore la "Dame Béroalde de Verville"? A son propos, Yann Grandeau remarque avec amusement que "si cette dame, qui d'ailleurs était un homme, assista à l'entrevue de Charles VII et de Jeanne d'Arc (...) ce dut être dans une vie antérieure ; François Béroalde ou Berval</p>

qu'elle entendit, à Chinon, en mars 1428, lors de sa réception, Jehanne répondre au roi (qui le lui demandait) que "son âge se comptait par trois fois sept", "soit, calcule Pierre de Sermoise, " vingt et un an au début de l'année 1429".

Cela nous ramène une nouvelle fois aux alentours de l'année 1407, ce qui serait donc l'année réelle de la naissance de Jehanne. "L'histoire officielle" l'aurait rajeuni ?

3 Les Amours Coupables d'Isabeau et de Louis **Théorie de l'Histoire Silencieuse.**

Que s'est-il donc passé au cours de cette année 1407 pour que "l'histoire officielle" évite scrupuleusement d'y faire allusion ? Un événement serait-il survenu cette année-là serait-il susceptible de concorder avec les faits relatés par Perceval de Boulainvilliers que tout le monde chercherait à camoufler ?

"Dans la nuit, une petite troupe de cavaliers venant de Paris et accompagnant une haquenée sur laquelle était une femme portant un bébé chaudement enveloppé dans des couvertures s'arrêta devant la porte de Jacques d'Arc (...). Ils frappèrent à la porte à coups redoublés, réveillant les foules. Le tintamarre réveilla aussi les gens de Domrémy très étonnés par ce remue-ménage. "A. Brisset cite alors Perceval "mot à mot" : "ignorant la naissance de la Pucelle, ils allaient çà et là, s'informant de ce qui était arrivé".

Il se trouve, pour son malheur, qu'Isabeau de Bavière, l'infortunée épouse du "roi fou", était réputée pour la légèreté de ses mœurs. Les libelles la surnommaient "Vénus", ce qui est tout un programme.

On lui prêtaient de nombreux amants, dont le très galant Louis d'Orléans, qui de son côté était connu pour être ce qu'il est convenu d'appeler "un chaud lapin". Il aurait un jour pris de force, derrière une tapisserie, la femme de Jean de Nevers, la comtesse Marguerite, ce qui en dit long sur son tempérament. De Mariette d'Enghiens, il avait d'ailleurs eu un bâtard que l'on se plaisait à surnommer "le beau Dunois".

(...) ; naquit en 1558 mis nous reviendrons sur ses poésies largement inspirées par Jehan de l'ascuiz.."

En se reportant au texte, on s'aperçoit en outre que dans l'esprit l'âge de Jeanne "se compte par sept" et non comme indiqué plus haut par "trois fois sept"...

3 Les Amours Coupables d'Isabeau et de Louis **Réponse Objective.**

Le statut des bâtards n'était pas celui qu'on croit . Car le fait d'être bâtard, en ces temps révolus, quoiqu'on en pense aujourd'hui, n'était pas perçu comme une infamie, comme en témoigne d'ailleurs la vie du bâtard d'Orléans, le "beau Dunois".

Les chroniques royales sont remplies de bâtards royaux, sans qu'aucune censure ne sévisse ; rois et reines les promènent sans complexe et ils ont leur place à la cour ; la société n'est pas choquée, pas plus que l'Église, qui entre deux sermons moralisateurs, n'hésite pas à en canoniser certains. Guillaume le Bâtard canonisé en 1449...

Il en va ainsi des relations étroites qui auraient unis Isabeau de Bavière et le duc d'Orléans. On les sait tout deux assez torturés par leur "démon intérieur"; on relève la fréquence des visites de l'Orléans au domicile de la reine est ce suffisant pour les coucher dans le même lit ?

Remarquons tout de même que les documents sont inexistantes et que de plus les chroniqueurs les plus sérieux n'ont pas pour habitude d'écrire sous la couche de leur maître.

Que le douzième et dernier enfant d'Isabeau lui ait été fait par le roi, par un amant inconnu ou supposé, nul n'en saura jamais rien et il faut s'y résoudre.

<p>Rien de très original, en fait, à ceci près que des amours adultérines de la reine de France et du duc d'Orléans serait né un enfant, à l'Hôtel Barbette, dans la nuit du 10 novembre 1407.</p>	<p>De quoi voudrait donc se cacher la reine Isabeau de Bavière ? Et de qui surtout ? Comme le prouve la Chronique incriminée, l'accouchement n'a pas été clandestin</p> <p>D'autres auteurs en font mention, comme le héraut Berry ou Jean Raoulet, sans être le moins du monde inquiétés</p>
<p>Selon la Chronique des religieux de St Denis, ce nouveau-né se prénommerait Philippe et aurait succombé quelques heures après sa venue au monde. Il aurait été enterré dans la basilique royale.</p>	<p>Le héraut Berry (Gilles le Bouvier) et Jean Raoulet, qui écrivaient, eux, au XVe siècle, confirment l'accouchement d'un fils prénommé Philippe, mort le jour même.</p>
<p>Dans son Histoire de France en 30 volumes, l'abbé Claude Villaret mentionne également cette naissance illégitime, mais dans la seconde édition, précise P. de Sermoise, "subitement, sans nous en donner la raison, l'abbé Villaret (...) change Philippe en Jehanne". Cette correction sera maintenue dans les éditions suivantes, "montrant qu'il est absolument sûr de ce qu'il a fait imprimer".</p>	<p>Cette légende ne provient que de l'Histoire de France en 30 volumes. Un peu comme la "dame de Béroalde", c'est en effet une source autorisée... du XVIIIe siècle en ce qui concerne l'abbé. Soit de trois siècles postérieurs aux événements.</p>
<p>Pourquoi ce changement subit ? Quels documents secrets l'abbé a-t-il compulsé pour avoir une telle assurance ? Nul ne le sait. Mais ce "rectificatif n'est-il pas d'une portée étrangement suggestive pour nous ?". Ne serait-on pas en droit d'identifier le bébé né le 10 novembre 1407 des couches royales avec celui apporté à Domrémy par une intrigante escorte?</p>	<p>Villaret, comme l'écrit Jacoby, ne peut pas être responsable de la modification puisqu'il est mort en 1766 et que le changement intervient dans l'édition de 1770. L'apparition d'une énigmatique "Jehanne" n'est due qu'à une regrettable erreur du typographe.</p> <p>On ne comprendrait pas, sinon, la raison pour laquelle les éditeurs auraient laissé subsister, comme c'est le cas dans la première édition de 1764, la précision que les douze enfants de la reine sont "en nombre égal des deux sexes", soit 6 mâles et 6 femelles, alors que l'apparition motivée d'une nouvelle fille aurait dû leur faire remarquer que la répartition des sexes avait changé (respectivement 5 et 7). Dans l'édition de 1770, on peut d'ailleurs signaler d'autres erreurs, telle cette "Jeanne, duchesse de Bretagne", qui a été confondue avec une duchesse d'Orléans.</p>
<p>Isabeau ne devait-elle pas agir face à cette naissance "inavouable", ce "vivant souvenir de la faute commise" qui</p>	<p>La réalité de l'adultère n'était pas anéantie par la substitution imaginée, la grossesse la dévoilait assez.</p>

<p>"provoquait un scandale" à la cour - d'autant plus que Louis d'Orléans se fit assassiner seulement deux semaines après son accouchement?</p> <p>Jean sans Peur fait assassiner le Duc Louis d'Orléans à sa sortie de l'hôtel Barbette, rue Vieille-du-Temple à Paris le 23 novembre 1407.</p> <p>Une solution s'offrait à elle : déclarer l'enfant sous un autre sexe, enregistrer faussement sa mort et l'emmener discrètement en lieu sûr, loin des regards et des malveillances. A Domrémy, dans la famille d'Arc, par exemple.</p> <p>"Ces circonstances à elles seules expliquent la falsification de l'état civil", conclut Jean de St Jean.</p>	<p>Et si adultère il y avait on ne voit pas ce qu'un changement de sexe ou de prénom y changeait.</p>
<p>4 Les Mystères de Jeanne Théorie de l'Histoire Silencieuse.</p>	<p>4 Les Mystères de Jeanne Réponse Objective.</p>
<p>Comment se fait-il, par exemple, que celle qu'on nous présente comme une petite paysanne de Lorraine réponde à ses juges dans un français limpide, alors que sa langue prétendument natale, "seule parlée dans son pays", est "un dialecte proche du Champenois" ?</p>	<p>La langue parlée par Jeanne. La langue dite "française" (originaire d'Ile-de-France) ne fut sans nul doute imposée qu'avec beaucoup de difficultés; au XVe siècle, la multiplicité des idiomes rendait encore délicat le dialogue entre des provinces éloignées;</p> <p>Mais à cette même époque, le dialecte champeno-lorrain, que l'on employait entre autres dans la région de Domrémy, était un des plus proches de celui parlé en Ile-de-France.(voir la langue d'OC...) Il avantageait donc Jeanne plutôt qu'il ne l'handicapait et elle n'eut aucun mal à s'exprimer devant le roi comme devant ses soldats ou ses juges.</p>
<p>Comment sait-elle monter à cheval, cette "bergère" qui "franchit sans difficulté les 600 km qui séparent Vaucouleurs de Chinon"? Pour être un "parfait cavalier" n'est-il pas reconnu "qu'un entraînement de huit années est nécessaire"?</p>	<p>Jeanne était loin d'être un "parfait cavalier", La route lui fut pénible et fatigante et sa chevauchée nécessita de nombreuses étapes.</p> <p>Un médecin délégué par Cauchon lors du procès fit état « de ses parties inférieures abîmées par l'équitation et le manque d'entraînement. »</p> <p>Il est fort probable qu'elle n'attendit pas sa rencontre avec le sieur de Baudricourt pour s'exercer à l'équitation.</p>

	<p>Ses parents avaient un "gagnage", autrement dit une ferme dans laquelle étaient employés pour l'exploitation un certain nombre de chevaux (à la différence du simple "conduit", qui n'en comptait pas).</p> <p>Selon les usages de la campagne, elle a dû les monter plus d'une fois.</p> <p>D'ailleurs elle montait à cheval, et non en amazone comme aurait dû le faire une femme de rang.</p>
<p>Par qui connaît-elle l'art de la guerre, cette "pucelle" qui fut, un si brillant capitaine? Il a bien fallu qu'on lui enseigne toutes ces choses.</p> <p>Sa conduite des opérations tenait-elle de la magie? Au combat, le duc d'Alençon fut sauvé de justesse par Jehanne, qui lui annonça qu'il allait être tué s'il resté sur le fossé, et en effet un boulet de canon tua un seigneur qui passait au moment où le duc s'écartait. Il devait déclarer : « Sur le fait de guerre elle était très experte, tant dans le port de la lance, que pour rassembler l'armée en ordre de bataille et pour préparer l'artillerie ; et de façon si prudente et avisée sur le fait de la guerre, comme l'eut fait un capitaine qui aurait pratiqué vingt ou trente années ; surtout dans la préparation de l'artillerie, car c'est en cela qu'elle se comportait fort bien. »</p> <p>Quelqu'un a donc dû donner des "leçons particulières" à la future héroïne. C'est incompréhensible si nous avons affaire à une vulgaire paysanne.</p>	<p>Quant à la pratique guerrière, nous voyons mal ce qui aurait prédisposé une princesse de sang royal à devenir un capitaine victorieux... L'atavisme peut être ?</p> <p>Les théologiens quant à eux lors du procès on répondu : » Satan l'assiste... »</p>
<p>5 Le Secret Trahi Théorie de l'Histoire Silencieuse.</p>	<p>5 Le Secret Trahi Réponse Objective.</p>
<p>Jeanne elle-même trahira son secret.</p> <p>Un jour de 1429, alors qu'elle se trouve en compagnie de Charles VII, le duc d'Alençon vient à pénétrer dans la pièce. En 1456, il se souviendra avec précision des paroles que la Pucelle eut à cette occasion.</p> <p>Transportée par la joie, la Pucelle lui aurait</p>	<p>La citation traduite du latin, est tronquée. Jeanne n'a jamais prononcé les paroles qu'on lui prête.</p> <p>Correctement transposée en français, l'expression exacte est : "Tant plus seront ensemble du sang royal de France, mieux ce sera ".</p> <p>Le sens en est différent, du tout au tout.</p>

<p>déclaré la bienvenue en ces termes : "Plus on sera ensemble du sang du roi de France, mieux cela sera", ce qui signifie "sans contestation possible", note A. Brisset, qu'elle l'est, elle aussi, de "sang royal".</p>	<p>Au cours de sa rencontre avec le duc d'Alençon, Jehanne déclare seulement sa satisfaction de voir réunis avant la bataille le roi de France et son cousin.</p> <p>Elle ne prétend pas en aucun cas faire partie de la famille.</p>
<p>L'étude des armoiries de Jeanne confirmerait le fait. Le roi, en effet, confère à sa protégée un blason. "Quel est ce blason ? " demande Jacoby.</p> <p>Citant les pièces du procès il précise : "d'azur à deux fleurs de lys d'or et une épée d'argent, à la garde dorée, la pointe en haut, férue en une couronne d'or".</p> <p>Il poursuit : "on sait quelle était, à cette époque, l'importance de l'art héraldique" et on sait aussi que les bâtards possédaient les "privilèges de la noblesse jusqu'à celui de porter les armes de leur Maison, mais ceci avec une certaine différence qu'on appelait une brisure.</p> <p>Cette brisure prenait ordinairement la forme d'une barre, qu'on posait sur le blason, mais parfois elle consistait en une modification de l'une des armoiries (...)".</p>	<p>La "brisure" revendiquée n'est pas un signe de bâtardise, mais le moyen de distinguer la branche aînée de la branche cadette, ce qui est sensiblement différent.</p> <p>La bâtardise ne s'effectue jamais par une pièce principale telle qu'une épée, mais par une barre ou un bâton péri placé en barre.</p> <p>La fleur de lys n'est pas l'exclusivité de la famille royale. En remerciements pour services rendus, le roi autorisait souvent l'incrustation de ces "meubles de concession" dans le blason de ses preux chevaliers. Tel fut, par exemple, le cas de Gilles de Rais.</p> <p>Si le blason de Jeanne évoque sa bâtardise, pourquoi ses frères l'ont-ils également arboré ? Se livrait-on à un trafic d'enfants entre l'Hôtel Barbette et Domrémy?</p> <p>Les héraldistes sont d'accord sur la signification à accorder à cet écu : "l'épée posée en pal couronnée rappelle le relèvement de la fortune de la couronne de France (que Jeanne) obtint l'épée à la main", écrit avec élégance Moreau de la Meuse.</p>
<p>Les armoiries de Jeanne, dans lesquelles la troisième fleur de lys est remplacée par une épée n'étaient donc simplement que celles de France, avec une brisure. G. Pesme peut s'exclamer : "réclamer le blason de la Maison de France mais cela ne serait jamais venu à l'idée d'une paysanne !".</p>	<p>Tout est clair : le blason de Jeanne évoque le rôle de la jeune fille (l'épée) dans la "reconquête" du royaume (les lys) et non pas son appartenance à la famille d'Orléans.</p>
<p>6 Charle VII était Complice Théorie de l'Histoire Silencieuse.</p>	<p>6 Charle VII était Complice Réponse Objective.</p>
<p>Dés lors, l'objet de la rencontre entre Jeanne et le roi est évident "Le point essentiel est la confiance. Charles l'avait perdue ; Jeanne la lui redonne; En moins</p>	<p>Imaginons un instant la scène de Jeanne divulguant à Charles VII, dans l'embrasement d'une porte, qu'elle est sa demi-sœur...</p>

<p>de deux heures elle a retourné la situation, transmuté la légitimité discutable en une vérité imprescriptible" de par Dieu" (...) : il était bien le fils de Charles VI" P. de Sermoise , c'est sa propre sœur qui le lui affirmait, mise au courant par les précepteurs que lui avait détaché sa mère.</p>	<p>A qui peut-on faire croire que cette soudaine révélation ait brusquement plongé le roi dans une indicible joie et lui ait rendu la confiance en lui qu'il avait perdue ?</p> <p>Lui qui doutait de l'identité de son père, cela l'aurait au contraire achevé! Sauf à considérer qu'une femme soit limitée par la nature à n'accoucher que d'un seul enfant adultérin,</p>
<p>Le mystère de la disparition du "Livre de Poitiers".</p> <p>Ce livre, qui était un condensé des conclusions de la commission franciscaine qui examina Jeanne sur ordre du roi, a disparu depuis le XVe siècle sans qu'on sache où il a atterri.</p> <p>Or Edouard Schneider, ami de Pie XI et citoyen d'honneur du Vatican, l'aurait vu de ses propres yeux "enfoui dans les fonds secret de la bibliothèque du Vatican".</p> <p>Cet ouvrage, caché au fond d'archives inaccessibles, ne contiendrait-il pas la "preuve formelle de la filiation réelle de Jehanne"? Sinon, pourquoi l'aurait-on soustrait aux yeux du public?</p>	<p>Il est dommage que les lettres d'Edouard Schneider, qui sont censées contenir cette révélation, ne fassent pas une seule fois référence à ce rapport, comme il l'a été démontré le 21 mai 1964 lors d'une confrontation publique à Orléans entre G. Pesme et quelques historiens sceptiques.</p>
<p>Il serait évidemment inconcevable que le roi ait pu laisser brûler sa demi-sœur sans réagir.</p> <p>Le procès de Rouen fut donc tronqué et Mgr "Cauchon était de connivence pour monter cette énorme mystification".</p>	<p>Cauchon était-il de mèche ? Jeanne aurait alors été au cœur d'une vaste conspiration, dont tous les témoins, et en particulier les habitants de Domrémy, auraient nécessairement complices, avec une conscience professionnelle dans le parjure qui étonne en ces temps d'Inquisition féroce.</p> <p>Si tout le monde fut tenu dans la confiance du secret, peut-on encore objectivement considérer que c'en fût un?</p> <p>Si cela ne n'en fut pas un, le silence des archives n'a rien d'étonnant.</p>
<p>Jeanne sera déclarée hérétique, puis relapse au cours d'une parodie de procès.</p> <p>Les prisons médiévales regorgeaient de sorcières condamnées à mort. L</p> <p>La bâtarde royale s'échappa</p>	<p>Quant aux fouilles effectuées à l'emplacement de l'ancien château de Bouvreuil, elles n'ont guère mis à jour de fantasmagorique souterrain.</p>

<p>vraisemblablement par un "souterrain du château"...</p>	
<p>Tandis qu'on amenait au-devant de la populace une autre suppliciée, qui, selon Perceval de Cagny dont P. de Sermoise cite la Chronique, "fut amenée du chastel le visage embronché au lieu-dit où le feu était prêt".</p> <p>Embroncher qui "signifie très exactement : couvrir, voiler, pencher en avant avec l'idée d'assombrir ou de cacher - Conclusion : "un chaperon rabattu embronchait un visage et le dissimulait " pour que personne ne se rende compte de la comédie d'exécution à laquelle les autorités se livraient.</p>	<p>Pourquoi avoir masqué le visage de la victime? C'est très simple : le visage de Jeanne n'a pas été masqué !</p> <p>Perceval de Cagny, qui soit dit en passant n'assistait pas à la scène, de son propre aveu, fait effectivement référence à un visage "embronché", mais ce mot est traduit de façon erronée. Comme l'indiquent les manuels de linguistique, "embronché", qui peut signifier certes "caché", veut d'abord dire : "mis de travers".</p> <p>Une macabre coutume voulait justement que les hérétiques soient conduits au bûcher en portant une mitre que leur bourreau, avec un raffinement sadique se plaisait à placer "de travers".</p> <p>Les paroles de ceux qui ont assisté à l'horrible scène, Pierre Cusquel, Guillaume de la Chambre, les notaires Guillaume Manchon, Guillaume Colles, Nicolas Taquel et de nombreux autres sont, quant à elles, sans détour et irréfutables.</p> <p>Et l'on n'a jamais retrouvé aucun témoignage de l'évasion.</p>
<p>7 Jeanne des Armoises et Jeanne d'Arc ne sont qu'une... Théorie de l'Histoire Silencieuse.</p>	<p>7 Jeanne des Armoises et Jeanne d'Arc ne sont qu'une... Réponse Objective.</p>
<p>Pendant quelques années on perd la trace de « Jeanne d'Arc ».</p> <p>Elle n'est pas bien loin.</p> <p>Le 20 mai 1436, comme le rapporte la Chronique du Doyen de St Thiébault de Metz, la voilà qui réapparaît à la Grange-aux-Ormes. "La reconnurent ses deux frères Pierre et Jean" .</p>	<p>Si Jeanne ne s'est pas échappée de ses geôles, comme les actes officiels et les propos des témoins faits sous serments l'attestent, si elle est morte dans les flammes allumées par le bras séculier et si ses cendres ont bien été jetées à la Seine, Jeanne des Armoises est obligatoirement une "impostrice".</p>
<p>Puis la Pucelle se rend au Luxembourg, où elle fait la rencontre du chevalier Robert des Armoises, qu'elle épouse le 2 septembre à Arlon.</p> <p>Elle s'appelle désormais Jeanne des Armoises.</p>	<p>Jeanne des Armoises a bien existé, Il est également incontestable qu'elle s'est présentée comme "Pucelle d'Orléans" (il est intéressant de voir qu'elle ait continué à se prévaloir de ce titre après son mariage!). Mais notons qu'elle ne fut pas la seule à revendiquer cette identité. Rien qu'en Anjou, les chroniques ne répertorient pas</p>

	moins de trois.
<p>Un mois plus tard, elle court à Tiffauges porter secours à son ancien compagnon d'armes, Gilles de Rais, qui combat les "écorcheuses".</p> <p>Après quelques autres campagnes, elle retourne en juillet 1439 sur les lieux de sa première victoire : Orléans.</p> <p>"Les notables de la ville et de nombreux gens du peuple qui l'avaient approché en 1429", auxquels selon certains il faut ajouter sa propre mère et Charles VII, la reconnurent "tous et sans exception". A. Brisset relève d'ailleurs que sur les comptes d'Orléans "figure un don de deux millions" pour le bien qu'elle a fait à la ville durant le siège.</p>	<p>Lorsque Jeanne des Armoises se rend à Orléans c'est en tout cas par besoin, puisque son mari vient de mourir(ses biens ont été confisqués, il vivait en proscrit à Metz et au Luxembourg et il continuait à porter le titre de seigneur de Tichemont qui lui avait été retiré).</p> <p>La ville lui baille, c'est vrai, une importante somme d'argent de 210 livres parisis et non pas "deux millions"</p> <p>Elle n'y rencontre ni sa mère, qui n'y résidera qu'un an plus tard, ni Charles VII (Pesme dit(« J'affirme que le roi était à Orléans dès ce moment..." ; comme s'il suffisait "d'affirmer"...).</p> <p>Elle cherche, au contraire, à éviter tout contact avec le roi et quitte la ville dès que l'arrivée de celui-ci est annoncée</p> <p>A noter qu'au cours de sa courte et prudente visite, elle ne rencontre que des "seconds couteaux" qui ne sont pas plus qualifiés pour répondre de sa véritable identité. Sa ressemblance leur suffit ; son aplomb fait le reste.</p> <p>Le moyen âge est très friand de ses réapparitions miraculeuses, qui ne surprennent guère un peuple vivant au rythme de la "légende dorée". Jeanne, au demeurant, ne parle que par "paraboles", un exercice qui demande beaucoup d'astuce et une certaine agilité d'esprit, mais qui a pour effet de faciliter grandement l'approximation des réponses.</p> <p>L'aide qu'elle apporte en Vendée à Gilles de Rais, devenu depuis 1438 grand seigneur est aussi un monstre terrorisant ses serfs et ses vassaux. En compagnie de nécromanciens, il invoque Satan et lui offre, pendant d'atroces messes noires, les cœurs d'enfants assassinés. Accusé de magie, de meurtre et de sodomie, il est pendu, puis brûlé. Trois siècles plus tard, il inspirera le personnage de Barbe-Bleue au conteur Perrault...ne plaide guère en sa faveur.</p>

	<p>Mais s'agit-il bien de ses deux frères? Si Jeanne des Armoises est parvenue à tromper son monde, pourquoi ne se serait-elle pas entourée d'acolytes tenant le rôle de ses frères?</p> <p>Admettons que ce soit bien les authentiques frères de l'authentique Jeanne.</p> <p>Qui dit qu'ils furent dupes? Peut-être ont-ils opportunément exploité l'événement. Jean avait sensiblement profité de l'entreprise de sa sœur et qu'il ne se privait jamais de demander des fonds aux villes parcourues. (dans le livre des comptes de la ville d'Orléans en ce qui concerne les mouvements de fond de la municipalité, on nous apprend que des dépenses ont été faites en 1436 pour couvrir des frais de séjour de Jehan du Lys (frère de Jeanne) à Orléans</p> <p>L'impostrice lui servit peut-être quelque temps. Par la suite, il s'en serait écarté.</p>
<p>"Puis elle rejoint son époux dans le château de Jaulny (...). Elle cesse de faire la guerre et demeure en son château où elle meurt en 1449 ou 1450."</p> <p>Le château de Jaulny qui domine la vallée du Rupt de Mad appartenait à Robert des Armoises. Sur la cheminée d'une salle se trouvent deux portraits.</p> <p>Il s'agit de ceux des deux époux. Cette fresque a été découverte au début du 20^{ème} siècle lors de travaux quand un ouvrier abattit une cloison de torchis plâtré.</p> <p>Il apparaît évident qu'elle fut construite pour dissimuler les peintures. Pourquoi cacher ces portraits ?</p> <p>Jeanne aurait été enterrée dans une chapelle de l'église de Pulligny.</p> <p>Une plaque funéraire le confirmait avant 1890 ainsi que l'indiquait le curé de la paroisse de l'époque. Malheureusement, la plaque a disparu... Et le blason qui ornait la voûte de la chapelle a été martelé afin qu'il soit méconnaissable...</p>	<p>C'est la famille de Jeanne d'Arc, Pierre d'Arc et Isabelle Romée en tête, qui introduisit la cause de réhabilitation quelques dix années plus tard.</p> <p>En Août 1440 Jeanne des Armoises avoue l'escroquerie, en personne, devant l'Université et le Parlement de Paris.</p> <p>Pierre Sala ajoute qu'elle se confessa devant le roi plus personne n'entendit parler d'elle.</p> <p>Elle s'enfonça à nouveau dans les brumes de l'histoire d'où elle n'était sortie que par l'inadvertance de quelques chroniqueurs.</p>

Bibliographie de base de «l'Histoire Silencieuse»

- Le secret de Jeanne d'Arc, Pucelle d'Orléans, de Jean JACOBY (Mercure de France)
- Scènes de la vie de Jeanne d'Arc, de Jean JACOBY (Mercure de France)
- Jeanne d'Arc et ses lys, d'Édouard SCHNEIDER (Grasset)
- Jeanne d'Arc a-t-elle été brûlée ? de Jean GRIMOD (Amiot-Dumont)
- Jehanne d'Arc n'a pas été brûlée, de Gérard PESME (Ed. Balzac)
- Les missions secrètes de Jehanne la Pucelle, de Pierre de SERMOISE (Robert Laffont)
- Jeanne d'Arc, princesse royale, de Jean BANCAL (Robert Laffont)
- Le dossier de Jehanne, de Maurice DAVID-DARNAC (Jean-Jacques Pauvert)
- Jeanne d'Arc, de Michel LAMY (Payot)
- Pourquoi Jeanne d'Arc? d'Eliane LE ROLLAND-LENOIR (chez l'auteur)



Jehan L'Ascuz in memoriam